

Procès-verbal de
l'Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région

Date : Mardi 24 octobre 2017

Heure : 17h00

Lieu : Centre de Congrès, Beaulieu Lausanne

Présidence : M. Gustave MUHEIM Lausanne Région

Communes membres : Les 27 communes membres sont représentées.

Bureau de coordination:

Mme	Patrizia DARBELLAY	Secrétaire générale
MM.	Grégoire JUNOD	Lausanne
	Jean-Pierre ROCHAT	Secteur Ouest
	Alain GILLIERON	Secteur Ouest
	Thierry AMY	Secteur Nord
	Jean-Pierre SUEUR	Secteur Nord
	Chantal WEIDMANN	Secteur Est
	Jacques-André CONNE	Secteur Est

PV rédigé par : Mme Séverine TURIN Lausanne Région

AGENDA

**La date de la prochaine Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région,
vous sera communiquée dans les meilleurs délais.**

Monsieur Gustave Muheim, président de Lausanne Région, ouvre la séance en saluant les participants et en excusant diverses personnalités.

Il présente Madame Paola Orlando Micolot, nouvelle déléguée économique de Lausanne Région depuis le 2 août dernier.

Monsieur Muheim propose que Madame Clarisse Schumacher Petoud et Monsieur Serge Terribilini, Préfets de la Ville de Lausanne officient comme scrutateurs. Ceux-ci-ci acceptent.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans remarque.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 mars 2017

Le procès-verbal du 8 mars 2017 est adopté à l'unanimité.

3. Message du président

Monsieur Gustave Muheim donne lecture de son message à l'assemblée. Celui-ci est annexé au présent procès-verbal (Annexe 1).

4. Point de situation des travaux en cours

Monsieur Muheim passe la parole à Madame Patrizia Marzullo Darbellay, Secrétaire générale de Lausanne Région. Présentation de l'avancement des travaux des commissions. Voir présentation, ci-jointe.

5. Budget 2018 de Lausanne Région

Le président présente le budget 2018 et demande à l'assemblée si elle a des questions à ce sujet.

Le président soumet le budget global 2018 au vote des communes membres.

Le budget 2017 est adopté à l'unanimité des 27 communes présentes.

Monsieur Muheim remercie les communes de leur confiance.

6. Election des membres de la commission de gestion et de leurs suppléants

Sont candidats :

Pour la commune de Lausanne : Eva BAUER

Pour le secteur Est : Jean-Marc CHEVALLAZ (Pully) / suppléante Catherine SCHIESSER (Belmont)

Pour le secteur Nord : Daniel CROT (Romanel) / suppléant Rolf GERBER (Froideville)

Pour le secteur Ouest : Jean-Daniel LUTHI (Bussigny) / suppléant Alain CLERC (St-Sulpice)

Les quatre membres et leurs suppléants sont élus à l'unanimité.

7. Divers et propositions individuelles

La parole n'est pas demandée.

Monsieur Muheim remercie les personnes présentes et clôt l'Assemblée générale de Lausanne Région. Il passe la parole à Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, Cheffe du Département du Territoire et de l'Environnement (DTE).

Séverine Turin

Avec l'approbation de M. Gustave
Muheim

Annexe :

1. Message du Président
2. Présentation des travaux en cours

Mesdames et Messieurs,

J'ai le très grand plaisir d'ouvrir notre Assemblée générale d'automne à Beaulieu !

En préambule, j'adresse un très cordial salut à toutes les personnalités issues des mondes politique, économique, associatif et aux médias vaudois qui ont accepté notre invitation. Je salue la présence de Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, qui nous fait l'honneur d'assister à cette assemblée et qui nous transmettra en fin de séance le message du Conseil d'Etat. Je salue également la présence de MM. Daniel Brélaz et Claude Béglé Conseillers nationaux et M. Olivier Français, Conseiller aux Etats, ainsi que Mme Clarisse Schumacher Petoud et M. Serge Terribilini, Préfets du district de Lausanne.

Je remercie également pour leur présence M. Pierre-Olivier Wellauer, Président de Lausanne Tourisme, , M. Reto Lindegger, Directeur de l'Association des communes suisses, ainsi que M. Michel Joye, Directeur des tl.

J'ai le plaisir de saluer les membres des Municipalités des communes de Lausanne Région ainsi que les anciens syndics et élus communaux qui ont fait le déplacement ce soir. Merci aussi à vous toutes et tous que je n'ai pas nommément cités.

J'ai aussi le plaisir de saluer pour la première fois en assemblée générale notre nouvelle Déléguée à la Promotion économique de Lausanne Région, Mme Paola Orlando Micolot, qui nous a rejoint au lendemain de la dernière Fête Nationale.

Qui dit « présents » se doit aussi de relever quelques personnes qui regrettent de ne pas pouvoir être des nôtres ce soir. Permettez-moi de citer tout particulièrement le Président du CIO, M. Thomas Bach, qui nous a adressé un message, dont la teneur nous fait particulièrement plaisir. Nous avons eu le privilège de l'accueillir sur notre stand, lors des Panathlon Family Games. Merci également à Mme Béatrice Métraux et M. Pierre-Yves Maillard, membres du Conseil d'Etat, à Mme Anne Marion-Freiss et M. Pascal Dessauges, Préfets, pour leur « mots d'excuse ».

Mesdames et Messieurs,

50 ans, sans une ride, vous admettez avec moi qu'il y a de quoi faire rager les spécialistes de la chirurgie esthétique. Mais restons modestes ; ces cinquante dernières années n'ont pas été un long fleuve tranquille, loin s'en faut. Le 29 septembre 1967, 27 communes signaient une convention officialisant une nouvelle conception territoriale : la région. La Commission intercommunale d'Urbanisme de la Région lausannoise, plus connue sous le vocable « CIURL » était née.

Il y a ce soir parmi nous M. Guy Delacrétaz, le descendant politique du premier président de la CIURL, Daniel Nicolas, syndic de Préverenges. Le Conseil exécutif, devenu aujourd'hui le Bureau de coordination, était lui toujours présidé par le Syndic de Lausanne, le premier étant M. Georges-André Chevallaz.

Un travail de bénédictin a été nécessaire pour, une fois assis à la même table, faire converger les visions locales en matière d'aménagement du territoire et de transports (à l'époque le terme « mobilité » ne faisait pas partie du langage politique). Arrivée à l'âge de la puberté, donc 15 ans, la CIURL a jeté un regard critique sur ses activités. Certaines, telles celles relatives à la lutte contre le mitage du territoire, ont été couronnées de succès. On peut aussi y associer la Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV) et le fonds culturel intercommunal.

Mais la thématique relative aux transports et déplacements présentait un bilan plus mitigé. Avec du recul, rien de plus normal ; en effet, il ne suffit pas de confier des mandats à des bureaux spécialisés pour que le résultat soit plébiscité par les élus, à l'époque insuffisamment impliqués dans la définition des stratégies. Un ancien président de la CIURL et syndic de Belmont (oui, à l'époque déjà le village des hauts de Lausanne s'intéressait au devenir de l'agglomération) m'expliquait le dilemme que lui posait par exemple le projet de contournement de Jouxens-Mézery, sur lequel devaient se prononcer toutes les communes, donc aussi celles de facto pas concernées.

En 1987, le Conseil exécutif de la CIURL a reçu mandat de réfléchir sur un nouveau modèle de son fonctionnement, apte à maintenir le « feu sacré » de ses membres. 1000 jours plus tard, la COREL (Communauté de la région lausannoise) succédait à la CIURL. Si les thématiques que j'ai citées sont toutes restées d'actualité, le changement structurel a lui été profond. Tel qu'exprimé,

à l'origine les communes amenaient leur écot pour financer des études confiées à des tiers. En 1990, cette méthode a été abandonnée au profit d'une totale implication des élues et des élus. Désormais, ce sont les membres des municipalités qui sont au front dans nos différentes commissions et groupes de travail, appuyés par des techniciens communaux et les 5 personnes représentant l'équipe de Lausanne Région.

Petite enfance, formation et emploi des jeunes, activités sportives et prévention des dépendances, voilà des sujets additionnels qui ont trouvé grâce aux yeux de nos membres. La reprise en 1998 au sein de notre association de l'office lausannois de promotion économique nous a permis de donner de la visibilité « grand public » à nos travaux. Il en a tout naturellement découlé en 2002 un changement de notre nom en celui de « Lausanne Région » et l'arrivée des Trophées PERL. C'est aussi à cette époque que nous avons lancé, à la demande de la Confédération les bases du premier projet-pilote d'agglomération, consolidé en 2005 en PALM, que l'on ne présente plus, son rayonnement jusqu'à Berne étant avéré.

Au palmarès de Lausanne Région figurent aussi des financements plébiscités par nos membres et leurs Conseils communaux/général respectifs : maintien de l'aéroport de la Blécherette, construction de la salle Odyssée, participation au déficit de fonctionnement du CIGM, Fondation de Beaulieu et participation aux futures charges du Centre sportif de Malley, de sa patinoire et sa piscine olympique. Un coup de pouce financier a aussi été accordé au nouvel Opéra de Lausanne et à la rénovation de la barque mythique « La Vaudoise ».

Ce qui précède démontre à quel point la collaboration au sein de Lausanne Région est vivante. Mais si elle continue à respirer à pleins poumons, c'est le fruit d'une réelle participation proactive à ses travaux et à la définition des infrastructures à caractère supra-communal. Cette politique « gagnant-gagnant » pourrait inspirer la future révision de la péréquation intercommunale, dont chacun en connaît le coût mais où il n'a pas de mots derrière les chiffres. Elle génère actuellement frustration et incompréhension, que l'on soit du côté des payeurs ou des bénéficiaires. Oui, je sais que les spécialistes ont un avis de professionnels, mais les membres de nos municipalités ne sont ni l'un ni l'autre !

Avant de conclure ce bref message voici un extrait d'un article paru il y a 4 jours dans « Terre de chez nous » :

L'objectif de notre association est de donner une voix aux maires des petites communes. Nous leur apportons notre aide par tous les moyens, nous

défendons leurs intérêts, nous les informons ... En cas de soucis, nous jouons aussi un rôle de lanceurs d'alerte auprès du préfet ou des parlementaires ... Nos questions peuvent être très complexes, nous avons besoin de faire remonter l'information de nos expériences sur le terrain.

Prenons un exemple : celui de l'eau. Normalement, les communes doivent perdre en 2020 leur compétence sur l'eau au profit des communautés de communes ... Cela va être complexe, pour ne rien apporter de concret. Et je ne parle même pas des questions d'assainissement qui sont encore plus complexes. Ces lois votées par des parlementaires qui n'ont pas d'expérience locale et ne les comprennent pas posent de vrais problèmes. Les « Marcheurs » vont-ils être à l'écoute des élus locaux ou avoir un comportement de godillots comme c'est arrivé sous les législatures précédentes ? Et je dis cela sans arrière-pensée politique, c'est juste du bon sens.

La personne qui s'exprime ainsi est président depuis 2004 de l'association des maires ruraux du Doubs, qui a un vrai poids politique dans le département. Il est maire de sa commune depuis 1983. Son nom : Daniel Cassard. Sa commune : Belmont !

Je me joins donc, en votre nom, à cet appel à la raison. Il est grand temps de mettre un frein à la « frénésie législative » des niveaux supérieurs, sous peine d'enterrer à plus ou moins long terme le berceau de la démocratie nos communes vivantes grâce au système de milice, le plus à même d'être à l'écoute et en prise directe avec le Citoyen.

Et pour fêter de sorte nos 50 ans, nous avons constitué la commission « Seniors », étant tous et toutes un jour concernés, moi un peu plus rapidement que la plupart d'entre vous.

Conclusion

Je ne saurais terminer ce « message présidentiel » sans vous remercier, vous les représentants des autorités de nos communes, qui nous déléguez vos meilleurs membres et votre personnel pour faire vivre et avancer nos travaux, dans le seul but de mieux servir nos populations. Merci à mes collègues du Bureau de coordination pour leur assiduité et leur participation active aux travaux de Lausanne Région ainsi qu'à l'équipe de notre secrétariat, toujours engagée et efficace, prête à déplacer des montagnes pour la cause régionale.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, je vous rappelle que vous pouvez découvrir l'exposition retraçant le jubilé de l'association dans la salle

adjacente où l'apéritif sera servi ! Un immense travail a été fourni par l'équipe de Lausanne Région pour vous faire revivre 50 ans d'histoire régionale !

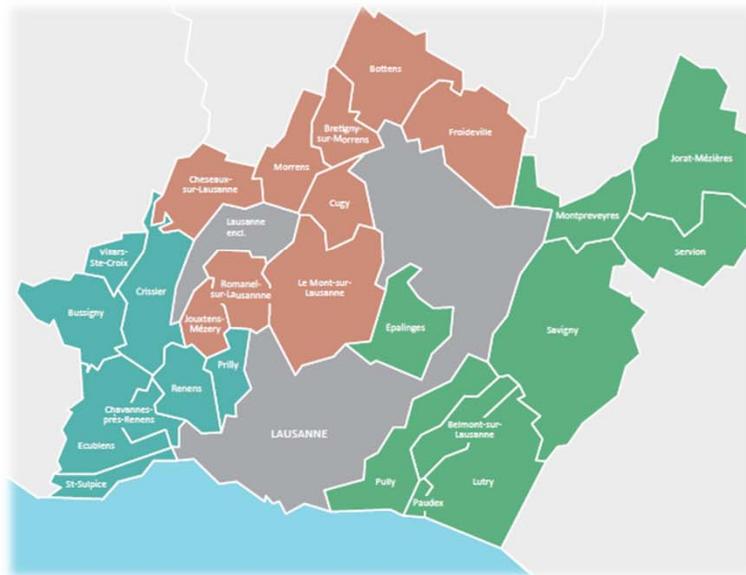
Vous êtes également invités à visiter l'exposition de la Fondation de Beaulieu sur les projets qu'elle a dans sa besace !

Je vous remercie de votre attention.

Belmont, le 24 octobre 2017

Gustave Muheim

Assemblée générale de Lausanne Région Mardi 24 octobre 2017, 17h00



Programme soirée:

17H00 Assemblée générale

Allocution de Mme la Conseillère d'Etat
Jacqueline de Quattro

18h00 Visite des expositions

50ème de Lausanne Région
Beaulieu 2020: Beaulieu s'ancre dans le XXIème siècle

Apéritif

REÇU LE - 5 OCT. 2017



Le Président

Monsieur Gustave Muheim
Président
Lausanne Région
Avenue de Rhodanie 2
1001 Lausanne

Lausanne, 3 octobre 2017

Cher président,

C'est avec grand plaisir que j'ai pris connaissance de votre aimable invitation à l'Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région le 24 octobre prochain.

Il m'aurait été agréable d'être parmi vous, toutefois étant en déplacement à Olympie pour l'allumage de la flamme olympique, il ne me sera malheureusement pas possible d'y prendre part.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour vous réitérer mes sincères remerciements pour l'accueil et l'hospitalité que Lausanne Région a offerts au CIO depuis toujours.

En vous adressant mes plus vives félicitations pour les 50 ans de votre institution, je vous souhaite d'ores et déjà plein succès dans la célébration de cet événement.

Bien à vous,



Mot de bienvenue

2 août 2017,

Engagement de notre nouvelle collaboratrice, Mme Paola Orlando Micolot

Rencontres avec les municipalités en cours.



Communiqué de presse

Lausanne, le 23 juin 2017

**Une nouvelle déléguée économique pour la région
lausannoise**

- 1. Adoption de l'ordre du jour.**
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 mars 2017 à Cugy.
3. Message du président.
4. Point de situation des travaux en cours par la Secrétaire générale.
5. Budget 2018 de Lausanne Région, soumis au vote des communes membres.
6. Election des membres de la commission de gestion et leurs suppléants.
7. Divers et propositions individuelles.

1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 mars 2017 à Cugy.**
3. Message du président.
4. Point de situation des travaux en cours par la Secrétaire générale.
5. Budget 2018 de Lausanne Région, soumis au vote des communes membres.
6. Election des membres de la commission de gestion et de leurs suppléants.
7. Divers et propositions individuelles.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 mars 2017 à Cugy.
- 3. Message du Président.**
4. Point de situation des travaux en cours par la Secrétaire générale.
5. Budget 2018 de Lausanne Région, soumis au vote des communes membres.
6. Election des membres de la commission de gestion et de leurs suppléants.
7. Divers et propositions individuelles.

3. Message du président



**M. Gustave Muheim,
Président**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 mars 2017 à Cugy.
3. Message du président.
- 4. Point de situation des travaux en cours par la Secrétaire générale.**
5. Budget 2018 de Lausanne Région, soumis au vote des communes membres.
6. Election des membres de la commission de gestion et de leurs suppléants.
7. Divers et propositions individuelles.

4. Point de situation des travaux en cours



**Mme Patrizia Marzullo Darbellay,
Secrétaire générale**

Signatures des conventions pour les institutions subventionnées par Lausanne Région

9 conventions ont été ratifiées par le Bureau de coordination, pour les institutions suivantes (2016-2021):

1. Ados Pro
2. Ateliers de la Ville de Renens
3. Espace des Inventions
4. Fleur de Pavé
5. Mère Sophia, projet Macadam3
6. Microcrédit solidaire Suisse
7. Réseau Echanges et Savoirs
8. Fondation Le Relais /Rel'aids
9. Fondation Le Relais/Rel'ier

Etudes PALM: Signature d'une convention pour clarifier les responsabilités et la gestion financière des études du PALM

Département du territoire et de l'environnement

Département des infrastructures et des ressources humaines

Région Morges et Lausanne Région

24 octobre 2017

Montage de l'exposition des 50ans, de Lausanne Région.

Exposition à disposition des communes membres.

Documents historiques disponibles sur www.lausanneregion.ch



REMERCIEMENTS:

Recherche historique : Steven Russo

Mise à disposition d'images : Archives Ville de Lausanne, Archives Canton de Vaud, Lausanne Tourisme, 24 Heures, Gazette de Lausanne, Feuille d'Avis de Lausanne, Fonds Perrochet, Jean-Michel Zellweger.

Réalisation : DidWeDo, Lausanne

Rédaction : Silva Müller Devaud (communication), Patrizia Marzullo Darbellay (secrétaire générale), Fabienne Saugy et Paola Orlando Micolot.

Relecture: Catherine Schiesser

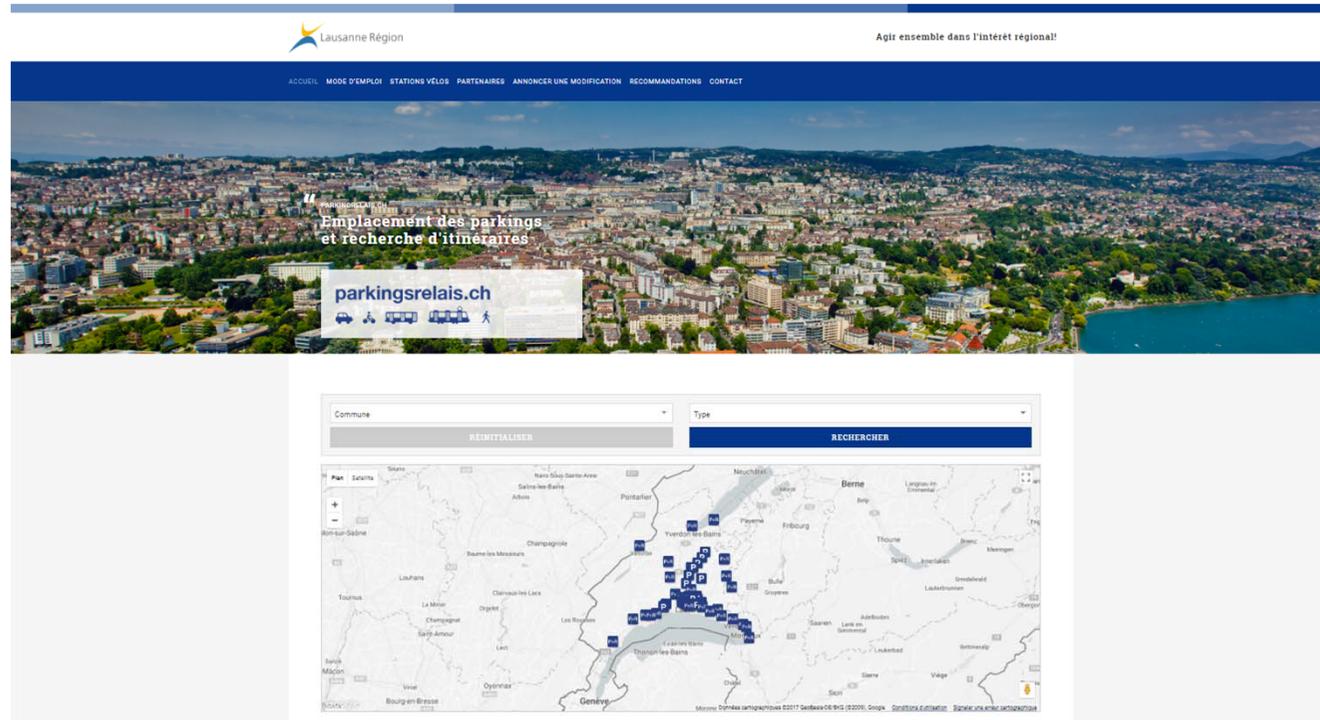


6 octobre 2017

Signature de la convention d'actionnaires par les communes du Nouveau Centre sportif de Malley.



Mise en ligne du nouveau site P+R



www.parkingsrelais.ch

- Plus de 20'000 visites par année
- Recherche par commune, par type de parking ou par site.



Journée de Réflexion: « Harcèlement »

Mercredi 15 novembre 2017, dès 12h00
Le Mont-sur-Lausanne

Les ateliers proposés :

- Harcèlement au travail
- Harcèlement de rue
- Harcèlement scolaire
- Cyber harcèlement

Organisation en partenariat avec Reli'er.

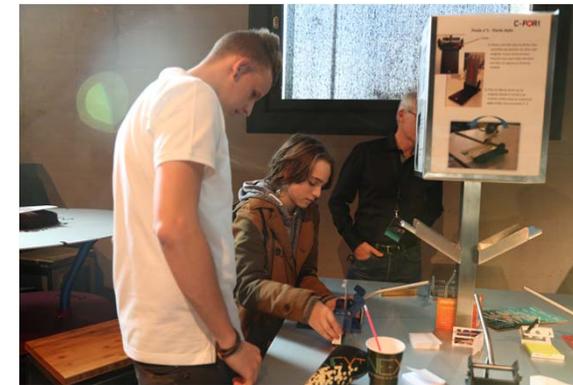
Inscriptions sur www.lausanneregion.ch/harcelement

Salon des métiers et de la formation Lausanne



Stand commun avec la Ville de Lausanne
du 21 au 26 novembre 2017

Expo Beaulieu, Lausanne



Photos: édition 2016



Wall of fame: édition 2016



Lausanne Région | 27 COMMUNES POUR DÉVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT



ET SI C'ÉTAIT VOUS?
DEVENEZ L'ENTREPRENEUR 2018 DE LA RÉGION LAUSANNOISE

"ENCOURAGEMENT, VISIBILITÉ, RENCONTRES, LE PRIX PERL DONNE DE L'ÉNERGIE ET OUVRE DE NOUVEAUX HORIZONS!"
Amélie Bidaut | CEO de Volantier Medical

DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE 12 JANVIER 2018
www.lausanneregion.ch/perl



PERL
PRIX ENTREPRENEUR DE LA RÉGION LAUSANNOISE

PROFESSEURS UNIVERSITAIRES | PROFESSEURS MÉDICALS | JURY DE SOUTIEN LOCAL



Prix PERL 2018, évolution du concept

Nouveautés:

- Président du Jury et renouvellement
- Prix du public
- Intermède culturel: The SugaZz
- Rediffusion La Télé, en lieu et place du direct

Mercredi 2 mai 2018, 18h00

Centre de Congrès Beaulieu, Lausanne

Les postulations sont ouvertes jusqu'au
12 janvier 2018 à 12h00

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 mars 2017 à Cugy.
3. Message du président.
4. Point de situation des travaux en cours par la Secrétaire générale.
- 5. Budget 2018 de Lausanne Région, soumis au vote des communes membres.**
6. Election des membres de la commission de gestion et de leurs suppléants.
7. Divers et propositions individuelles.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 mars 2017 à Cugy.
3. Message du président.
4. Point de situation des travaux en cours par la Secrétaire générale.
5. Budget 2018 de Lausanne Région, soumis au vote des communes membres.
- 6. Election des membres de la commission de gestion et de leurs suppléants.**
7. Divers et propositions individuelles.

Membres des la commission nommés par les secteurs:

	Ville de Lausanne	Secteur Est	Secteur Nord	Secteur Ouest
Membres	Eva BAUER	Jean-Marc CHEVALLAZ Pully	Daniel CROT Romanel-sur-Lausanne	Jean-Daniel LUTHI Bussigny
Suppléants		Catherine SCHIESSER Belmont-sur-Lausanne	Rolf GERBER Froideville	Alain CLERC St-Sulpice

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 mars 2017 à Cugy.
3. Message du président.
4. Point de situation des travaux en cours par la Secrétaire générale.
5. Budget 2018 de Lausanne Région, soumis au vote des communes membres.
6. Election des membres de la commission de gestion et de leurs suppléants.
- 7. Divers et propositions individuelles.**

Message du Conseil d'Etat

Madame la Conseillère d'Etat
Jacqueline de Quattro,
Cheffe du Département
Du Territoire et de
l'Environnement (DTE)



MERCI DE VOTRE ATTENTION !

